



Réunion du 11 février 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo.

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

Suite aux mauvaises conditions climatiques et neigeuses survenues le week-end des 26 et 27 janvier, la 11^{ème} journée de championnat « poules à 12 » et la 12^{ème} journée de championnat « poule à 14 » sont reprogrammées les 30 et 31 mars. De ce fait, le planning de la Coupe de la Loire et de la Coupe VALEYRE/LEGER sera reprogrammé dans un prochain PV.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 8 au 11 février. Levée d'interdiction des terrains.

Ville de Firminy : planning du 8 au 11 février. Levée d'interdiction des terrains.

Oms Firminy : planning des terrains pour la semaine 7.

Fc. Bourguisan : concerne la désignation d'un arbitre.

Olympique Est Roannais : concerne votre match contre Assor.

Val d'Aix : concerne votre match du 10 février : très bonne initiative.

La Fouillouse : compte-rendu visite terrain par un délégué de secteur le 2 février.

Asa Chambon Feugerolles : concerne votre match du 10 février en championnat D4 Poule D, contre St Jean Bonnefonds.

Sury le Comtal : concerne votre courrier du 8 février.

Assor : concerne vos matchs des 8 et 10 février : matchs reportés. La Commission Seniors vous présente ses sincères condoléances, au club ainsi qu'à toute sa famille.

St Victor sur Loire : concerne votre courrier du 11 février.

St Etienne Sud : concerne votre courrier du 9 février.

La Rivière : concerne votre courrier du 11 février.

St Joseph St Martin : concerne votre match en D4 Poule D : absence de l'arbitre, FMI non faite.

Chazelles : concerne votre match en D5 Poule B du 10 février : forfait de votre équipe 3.

Villars : remerciement à l'arbitre de la rencontre L'Horme – Villars, en D4.

Avezieux : concerne les arrêtés municipaux de « complaisance » : la commission ne peut aller contre un arrêté municipal.

La Métare : demande d'avancer la rencontre du 24 février au 23 février contre Jonzieux : refus car votre éclairage n'est pas homologué.

AVIS AUX CLUBS

Le match n° 56244, en Coupe VALEYRE/LEGER, **Noirétable - St Anthème**, se jouera le **samedi 16 février à 14h**, sur le complexe sportif de Noirétable. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

Le match N°56351.1, en Coupe de la Loire, **Fc St Etienne – Veauche**, se jouera le **dimanche 17 février à 14h**, sur le complexe sportif Chambonnet 1. Les arbitres de la rencontre sont priés d'en prendre note.

Le match N°56368.1, en Coupe de la Loire, **Doizieux – Villars**, se jouera le **dimanche 17 février à 14h**, sur le complexe sportif du Dorlay, à Lorette. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

Le match N°50272.1, en D3 Poule B, **La Fouillouse 2 - Savigneux Montbrison 2**, se jouera le **samedi 16 février à 19h30**, au lieu du dimanche 17 février, sur le complexe sportif de La Fouillouse. Les arbitres de la rencontre sont priés d'en prendre note.

Le match N°50637.2, en D4 Poule D, **Roche St Genest 3 - St Joseph St Martin 2**, se jouera le **dimanche 24 février à 15h**, sur le complexe sportif du stade Grangeneuve, à Roche la Molière. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

Le match N°50504.2, en D4 Poule B, **Ag St Etienne - St Christo Marcenod**, se jouera le **dimanche 24 février à 13h**, sur le complexe sportif de Méons F2, au lieu de 15h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

ARRETES MUNICIPAUX
(avis d'interdiction en cours)



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2018 / 2019**

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Mairie de St Etienne ; Mairie de St Genest- Lerpt ; Mairie de Sury le Comtal ; Mairie de St Anthème ; Mairie de La Talaudière ; Mairie de Villars ; Groupement Mairie ESHF ; Mairie de Jonzieux ; Mairie de Luriecq ; Mairie de Sorbiers ; Pays de Coise ; Mairie d'Ecotay L'Olme ; Mairie de St Hilaire Cusson La Valmitte ; Mairie d'Usson en Forez ; Mairie de St Priest en Jarez ; Mairie Chalmazel Jeansagnière ; Mairie de La Ricamarie.